

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Avis à Manifestations d'intérêts

Sélection d'un (e) Consultant(e), pour la formation sur la gestion des projets au profit du personnel de l'ARAA.

Référence : ARAA/BUDGET/2024/SCI/06

Date de publication 04 avril 2024

Date limite de réponse 18 avril 2024 à 17h00 GMT

I. Contexte

Après l'adoption en janvier 2005 à Accra, de la politique agricole régionale de la CEDEAO - l'ECOWAP, ayant pour objectif de « contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays », un cadre institutionnel d'opérationnalisation de cette politique est mis en place à l'issue d'échanges participatifs et inclusifs de l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux concernés et d'élaboration de programmes mobilisateurs et de Plan régional d'investissement agricole (PRIA) décliné en plans nationaux d'investissement agricoles (PNIA).

En août 2011, l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) a été créée par le règlement C/REG.1/08/11. Le mandat qui lui est assigné est « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ».

Pour joindre l'acte de création à l'action, l'Agence fut lancée officiellement à Lomé le 27 septembre 2013.

Rapidement en dix (10) ans, l'ARAA est passée d'un portefeuille de trois (3) projets en 2013-2014 à une trentaine de projets et programmes en 2023 pour un coût total de ressources extérieures mobilisées dépassant 300 millions de dollars US.

Afin d'améliorer la performance des projets et programmes, le renforcement des capacités permanent du personnel sur les outils de gestion des projets constitue un besoin fondamental pour le travail quotidien.

Pour cela, des modules de formation seront développés afin de soutenir les équipes dans le cycle de gestion des projets tout en se basant sur les manuels existants (manuel de suivi-évaluation, manuel de clôture, manuels de gestion des projets, guide de capitalisation et de communication, etc.)

Ces modules et la formation offriront aux équipes des projets les connaissances nécessaires à la gestion des projets ainsi qu'un reporting de qualité basée sur la gestion axée sur les résultats.

Ainsi, un consultant sera recruté pour réaliser la mission et les présents termes de référence décrivent le contexte, les différents objectifs et résultats attendus, la méthodologie de réalisation ainsi que le calendrier de ladite mission.

II. Objectifs de l'étude

L'objectif de la mission est d'améliorer les compétences du personnel de l'ARAA impliqué dans le cycle des projets de la planification à la gestion des projets.

De manière spécifique, il s'agira :

- Elaborer une guide de formation et des modules de formation avec la documentation déjà existante.
- Renforcer les capacités des responsables dans le cycle des projets (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation, capitalisation-diffusion, clôture) afin d'améliorer la performance des projets de l'ARAA mais également améliorer la qualité du reporting.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- un guide de formation contenant des modules de formation est disponible ;
- les capacités des responsables des projets dans le cycle des projets (planification, mise en œuvre, suivi-évaluation, capitalisation-diffusion, clôture) sont renforcées afin d'améliorer la performance des projets de l'ARAA mais également améliorer la qualité du reporting.

IV. Méthodologie

Le consultant élaborera un manuel comprenant des modules de formation adaptés à l'ARAA. Ces modules de formation devraient comprendre une présentation power point et des outils de formation qui seront utilisés pour recycler les agents mais également servir au moment de l'immersion du nouveau personnel.

Les présentations se feront en pépinière mais également des travaux de groupes seront organisés afin d'assurer une interaction totale qui va contribuer à rendre la formation plus efficace.

Les principales thématiques à développer dans le manuel de formation sont :

- Le cycle du Projet et la perspective du genre dans chaque phase ;
- La théorie du changement ;
- La gestion axée sur les résultats ;
- Le cadre logique de Programmation ;
- La planification Opérationnelle ;
- Mise en place d'un système de suivi et évaluation ;
- Mise en place d'un système de suivi-évaluation ;
- Rapportages axés sur les résultats.

Des évaluations ainsi que des QUIZ seront organisés après introduction de chaque module afin de contribuer également à l'efficacité de la formation. Sur cette base, des attestations de réussite et/ou de participation seront décernés au personnel.

V. Calendrier de la formation

Actions	Nombre de jours
1. Élaboration du guide et des modules de formations	15
2. Révisions Modules et guide de formation par l'équipe de l'ARAA	PM
3. Adaptation Modules de formation et guide après le feed back de l'ARAA	5
4. Formation Équipe à Lomé	7
5. Rapport de formation	3
Total nombre H/J	30

VI. Profil du consultant

Le profil devra faire ressortir les éléments suivants :

- Minimum BAC + 5 en Gestion de Projet, suivi-évaluation, planification ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Une expérience avérée d'un minimum de 5 missions similaires avec les organisations internationales ou des agences de gestions de projets ;
- Avoir 10 ans d'expériences en tant que formateur ;
- Avoir au moins deux (02) expériences de missions similaires dans l'espace Ouest Africain ;
- Des connaissances solides de l'approche genre et sauvegarde environnementale et sociale dans les cycles des projets. ;
- Maîtrise du français et anglais (parlé et écrit)

Le consultant doit également avoir les qualités suivantes :

- Excellentes aptitudes en communication ;
- Flexibilité ;
- Capacité d'analyse et de diagnostic ;
- Travail en équipe multiculturelle ;
- Andragogie, patience ;
- Animation ;
- Dynamisme ;
- Capacité d'adaptation aux contextes complexes ;

VII. Lieu et durée

La durée totale d'exécution est de 30 hommes/jours.

Le consultant travaillera une bonne partie du temps à domicile avec un déplacement à Lomé en république Togolaise au Siège de l'ARAA à Lomé.

VIII. Procédures de sélections

Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Une proposition technique contenant la proposition de la démarche méthodologique et le calendrier d'exécution ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), email et contacts téléphoniques) ;
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

Réception des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures : **17 avril 2024 à 17 H00 GMT.**
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse Dropbox : <https://www.dropbox.com/request/oPPzi1ttQ6imMsG1i0ri>
- **Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.**
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures incomplète et/ou ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

Méthode de sélection

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Une interview d'évaluation des connaissances, compétences et aptitudes pourra être organisée avec les meilleurs candidats. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org , mnakorba@araa.org , bkpessiglo@araa.org avec en objet « **SCI006-ARAA- Formation Personnel** ».